

Et pendant ce temps là, les régressions continuent !

Alors que le décalage entre le pouvoir politique, en l'occurrence parlementaire, et les classes populaires ne cesse jamais de s'aggraver, l'assemblée nationale en a encore rajouté une couche. En fusionnant les tribunaux d'instance et de grande instance, ce qui aboutit à faire disparaître les premiers au profit des seconds, les députés mettent un arrêt de mort à une instance essentielle de la justice de proximité, là où la procédure de saisine et de débat est essentiellement orale, où il ne s'agit pas au préalable de détenir de solides connaissances juridiques pour pouvoir défendre ses droits.

Plus encore, ces derniers ont adopté un amendement présenté par les députés en marche lequel fusionne les greffes des conseils de prud'homme avec ceux des tribunaux de grande instance de la commune où ils sont implantés. Ce qui signifie que les prud'hommes n'auront plus l'usage exclusif de cet outil indispensable à leur fonctionnement qui sera noyé dans la masse des affaires judiciaires. Ils seront donc voués à disparaître sous prétexte de réduction de la dépense publique et donc des effectifs. Tout cela dans les centres urbains, là où la majorité des saisines a lieu et les besoins en greffe et donc en services publics sont d'autant plus importants ! C'est une attaque de plus contre les conseils des prud'hommes, cette instance de défense des droits des salarié-es et du monde du travail qui bénéficie en premier lieu aux classes sociales les plus défavorisées.

Une démonstration de plus, s'il en était besoin, de la déconnexion complète entre les instances politiques de représentation nationale et la population de ce pays. Il est encore temps aux député-es de retrouver la voie de l'intérêt général et de rétablir l'accès du service public judiciaire à ceux qui n'ont pas d'autre voie pour défendre leurs droits, et notamment les classes populaires.

**Preuve sera une nouvelle fois faite sinon qu'il est grand temps que le système change !
Pour cela, mobilisons nous partout et notamment le 12 décembre contre le projet de loi justice !**

Paris le 10 novembre 2018

**31 rue de la grange aux
belles 75 010 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

